

Date de convocation :
20.03.2025

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars le Conseil Municipal de la Commune de MONTNER régulièrement convoqué le vingt mars, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du conseil Municipal, sous la présidence de M. Daniel BARBARO

Sont présents : BARBARO Daniel, LAGDER Djamila, Bruno GUILLEMIN, GARRIGUES Stéphanie, Maximilien ANGLADE, CROSBY Daniel, BURBLIS Cécile

Absents : Christian CASENOVE, Théo BARBARO, MARTINEZ Marie-Anne

Madame Stéphanie GARRIGUES est désignée secrétaire de séance

N° 08-2025

Objet : Approbation du compte de gestion

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes Sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

L'assemblée délibérante déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le receveur, visé et

Certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Ainsi fait et délibéré le 27.03.2025

Le Maire,
Daniel BARBARO

AGEDI Dépôt Préfecture de PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 31/03/2025 066-216601187-20250327-DE_2025_008-DE

